

Conseil d'école du vendredi 16 octobre 2015

Composition :

Représentants de la Municipalité : Mme COORTEBEECK-DRUELLE, adjointe à l'enseignement ; Mme RIZZO maire-adjointe, Mme JOURDAIN adjointe à la restauration

Les enseignants : Mme Top, Mme Petit, Mme Rusinek, Mme Juillot, Mme Georgel, M Kowalski, Mme Maton—Roussel, M Laroye, M Novion, M Carlier, Mme Lecigne, Mme Capron, Mme Cu villier

Le directeur : Mme Ladureau

Représentants des parents d'élèves : M. LINGRAND, Mme MEKIL, Mme ZEBIK, Mme LACROIX, Mme DELRUE, Mme BENTAYEB, M. BENTOUHAMI.

Etaient excusés : Mme PICQUES inspectrice de l'Education nationale, M RUSINEK, maire de la ville d'Ostricourt , M Jacobs, Mme Beghin, Mme ALLOY, Mme SOREZ, Mme MIQUET.

Compte rendu :

Tour de table pour présentation et accueil des nouveaux enseignants et parents élus.

Lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.
- 2) Effectifs et répartition pour l'année 2015-2016
- 3) Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2016-2017
- 4) Vote du règlement intérieur
- 5) Présentation des axes du projet d'école
- 6) Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2014-2015
- 7) Questions diverses

Dates des futurs conseils :

Mardi 1er mars 17h-19h

Mardi 21 juin 17h-19h

1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

Ce scrutin s'est bien déroulé. Le taux de participation s'élève à 34.36%. Ce taux de participation est légèrement en hausse par rapport à l'année dernière mais reste relativement faible.

10 sièges sur les onze sièges de titulaires sont pourvus et seront occupés pour cette année par : M. LINGRAND, Mme MEKIL, Mme ZEBIK, Mme LACROIX, Mme DELRUE, Mme ALLOY, Mme BENTAYEB, Mme SOREZ, Mme MIQUET, M. BENTOUHAMI.

Il n'y aura donc pas de suppléants

Les élus titulaires ont une voix délibérative lors des votes au Conseil d'école.

- Evolution des résultats des élections de ces trois dernières années:

Année 2013-2014	Année 2014-2015	Année 2015-2016
Sur 369 électeurs inscrits ➤ 121 votants (32,80%) ➤ 10 bulletins blancs ➤ 111 suffrages exprimés	Sur 353 électeurs inscrits ➤ 107 votants (30,31%) ➤ 3 bulletins blancs ➤ 104 suffrages exprimés	Sur 358 électeurs inscrits ➤ 123 votants (34.36%) ➤ 13 bulletins blancs ➤ 110 suffrages exprimés
91, 73% des suffrages obtenus	97, 19% des suffrages obtenus	89.43% des suffrages obtenus

Fonctionnement du Conseil d'école

Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections. La directrice d'école arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du Conseil d'école. Elle adresse les convocations et l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de chaque réunion, aux membres du Conseil.

Le Conseil d'école peut également être réuni à la demande de la directrice, du Maire ou de la moitié de ses membres. A l'issue de chaque séance du Conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé et signé par son Président, contresigné par le Secrétaire de séance. Il est consigné dans un registre spécial, adressé à l'Inspecteur de circonscription ainsi qu'au Maire et affiché en un lieu accessible aux parents.

2) Effectifs et répartition pour l'année 2015-2016

Actuellement, il y a 227 élèves inscrits dans l'établissement.

Classes	Enseignants	effectifs
Cp	Mme Top	24
Cp	Mme Petit	24
Ce1	Mme Rusinek	20
Ce1	M Jacobs	19
Ce2	Mme Juillot	20
Ce2	Mme Georgel	19
Cm1	Mme Maton—Roussel / Mme Beghin	23
Cm1	M Kowalski	24
Cm2	Mme Ladureau/Mme Cuvillier	22
Cm2	M Laroye	22
Ulis	M Novion	10
		227 élèves

Nous disposons cette année :

2 Auxiliaires de vie scolaire : (accompagnent les enfants porteurs de handicap)

- Mme Redjemi Fatima
- Mme Ibourk Mina (en remplacement de Gaëlle Leconte)
- + 2 avs qui devraient être nommées pour le 1^{er} décembre en remplacement de Mme Prost et Mme Dufour (qui n'a travaillé avec nous que le mois de septembre car affectée au collège de Thumeries depuis)

Ecole Roger Salengro
3 place Albert Thomas
59162 Ostricourt
03 27 89 81 01

Secrétaire : pas de secrétaire pour le moment. Les entretiens sont en cours. Choix pour la rentrée et attente nomination.

Pas de planning de défini pour le moment mais devrait être présente les jeudis et vendredis.

On constate depuis 2012, une baisse importante des effectifs, mais qui s'est stabilisée ces 2 dernières années, mais qui tend de nouveau à la baisse :

- 242 élèves en septembre 2012
- 230 élèves en septembre 2013
- 227 élèves en septembre 2014
- 227 élèves en septembre 2015
- 219 prévus pour septembre 2016 (prévisions vois ci-dessous)

Baisse qui devrait être enrayée par la construction des logements à proximité de l'école.

3) Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2016-2017

Les prévisions correspondent à une demande du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN)

Une prévision des effectifs a été effectuée le 6 octobre 2015 pour l'année 2016-2017 :

État du 06/10/2015 - Période de traitement demandée par
le DASEN du 01/10/2015 au 08/10/2015

Niveaux	Ordinaire										CLIS				TOT AL		
	CYCLE I (1)					CYC LE II (2)	CYCLE III (3)				Total (1+2+ 3)	CYC LE I (1)	CYC LE II (2)	CYC LE III (3)		Total (1+2+ 3)	
	TPS	P S	M S	G S	C P	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2								
Nombre de classes											10					1	11
Effectifs constatés (au 06/10/2015)	0	0	0	0	48	39	38	47	44	216	0	8	2	10	226		
Montée pédagogique (automatique)	0	0	0	0	48	39	38	47	172	0	8	2	10	182			
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	48	39	38	47	172	0	8	2	10	182			
Entrées (directeur)	0	0	0	0	36	0	0	1	0	37	0	0	0	0	37		
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL* (directeur)	0	0	0	0	36	48	39	39	47	209	0	8	2	10	219		

* Total = montée pédagogique directeur +
(Entrées - Sorties)

Tout comme 2013 (?) il y a une chute dans la montée des cp : 36 prévus pour 45 cm2 sortants.

Constat :

Avec la classe ULIS qui n'est pas complète nous sommes en dessous des 220.

219 pour 11 classes : moyenne de 20 élèves par classe

219 pour 10 classes : moyennes de 22 élèves par classe

4) Vote du règlement intérieur

Le règlement est lu et mis au vote.

Les articles modifiés ou ajoutés par rapport à l'année dernière sont les suivants :

Ecole Roger Salengro
3 place Albert Thomas
59162 Ostricourt
03 27 89 81 01

Article 7 : L'élève n'est pris en charge par l'école que dans la cour, 10 minutes avant l'heure réglementaire de rentrée.
Les horaires sont les suivants :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30-11h45 13h30-15h30	8h30-11h45 13h30-15h30	8h30-11h45 13h30-15h30	8h30-11h45 13h30-15h30	8h30 11h30

Article 15 : On ne jettera à terre ni papier, ni épiluchure... ; on les mettra dans les poubelles prévues à cet effet. **Les chewing-gums, les sucettes, les bonbons et canettes sont interdits. Les bouteilles d'eau et les briquettes sont interdites dans la cour mais autorisées en classe.**

Les boissons sucrées notamment pour les activités sportives : privilégier une bouteille ou gourde d'eau

Les jeux de billes sont autorisés pendant les récréations

* seules les billes de petites tailles sont autorisées (maximum 1.5 cm)

Rappel : la charte sur la laïcité

La charte de la laïcité à l'Ecole a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Elle a été présentée par le ministre le 9 septembre 2013. Elle explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'Ecole.

La charte rappelle que la transmission des valeurs de la république est une mission confiée à l'Ecole par la nation. Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience.

La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes comme la garantie pour chaque élève d'un accès libre à tous les moyens intellectuels et culturels nécessaires à la construction et à l'épanouissement de sa personnalité singulière et autonome.

Elle est annexée au règlement intérieur (depuis 2 ans ici). Elle est affichée à l'école et présentée à tous les élèves. Un travail d'exploitation est en cours dans toutes les classes.

La charte informatique présentée y est annexée depuis 4 ans.

Le règlement est soumis au vote du Conseil d'école.

Le règlement intérieur de l'école a été adopté à l'unanimité.

5) Présentation des axes du projet d'école

Le projet d'école est toujours en cours, les axes sont inchangés

1 Réduire les écarts de réussite :

- Amener l'élève à réussir son passage du langage oral à l'entrée dans l'écrit.
- Amener l'école à devenir un acteur central entre les différents partenaires présents afin de favoriser des relations constructives et d'apporter une cohérence dans les différentes actions.

2 Français (la grammaire et conjugaison) et Mathématiques (grandeur et mesure)

- Amener l'élève à enrichir la maîtrise de la langue par la pratique fréquente et réfléchie de la grammaire et de la conjugaison.

- b) Amener l'élève à développer l'utilisation des instruments de mesure et le sens donné aux différentes grandeurs rencontrées et aux mesures associées.

3 Education artistique, numérique et culturelle :

- a) Amener l'élève à enrichir sa culture humaniste et scientifique
b) Amener l'élève à développer ses compétences dans l'utilisation des nouvelles technologies.

4 Education à la santé et à la citoyenneté:

- a) Amener l'élève à développer un comportement responsable dans le respect de soi et des autres, afin d'acquérir les compétences nécessaires au mieux – vivre ensemble.

Ces axes sont travaillés en classe dans le travail quotidien mais aussi par le biais d'actions/de projets spécifiques à plus ou moins long terme comme par exemple les projets menés avec le collège (défi maths/lecture)
Place des élèves de clis inclus dans les différentes classes.

6) Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2014-2015

La gestion financière était assurée par M.DORLITZ et vérifiée par l'O.C.C.E. L'adhésion à cet office central de la coopérative à l'école coûte entre 350€ et 400€ par an mais apporte une clarté et un contrôle permanent de l'argent confié par les familles et la Municipalité.

Les changements de mandataires ont été effectués en septembre. M. Kowalski et Mme Ladureau assurent la gestion.

Au 31 août 2015, le compte est crédité de 8516.17 €.

Mme Ladureau remercie les familles et la municipalité pour leur participation financière à la coopérative de l'école. Une présentation rapide du type de dépenses et recettes annuelles est faite.

7) Questions diverses

a) Questions des représentants de parents à l'équipe enseignante :

L'ensemble des questions a été fourni à Mme Ladureau dès le début de semaine. Les réponses ont été vues lors du conseil d'enseignants précédent ce conseil d'école.

1°) Lors de l'absence ou le retard d'un enfant :

- Impossible de joindre l'école pour prévenir (pas de répondeur => fax).

→ Il y a maintenant un répondeur installé depuis 2 semaines, il y a encore un réglage à faire à cause du fax. M. Flamand doit intervenir.

- L'école n'appelle pas les parents en cas d'absence d'un enfant (inquiétudes de parents si l'enfant ressort après son entrée, personne ne le sait).

→L'école appelle dans la mesure du possible (en attendant une secrétaire). Demander aux parents de signaler les absences le jour même, avant le début de l'école. Il y a un maître à la grille. Nous sommes tous vigilants. Le lundi et mardi les appels sont faits. Cela ira mieux avec la secrétaire.

- Serait-il possible que l'instituteur/trice demande aux enfants présents si l'un d'eux peut récupérer les devoirs et les cahiers de l'enfant absent ?

→Les parents s'arrangent déjà : les frères et sœurs, les voisins mais on ne peut pas imposer à un enfant cette responsabilité.

2°) Serait-il possible de prévoir un budget pour renouveler les bibliothèques des classes ?

→La plupart des livres sont les livres personnels des enseignants, de leurs enfants, nous complétons chaque année avec 4 ou 5 livres. Le prêt de livres et la gestion de la bibliothèque d'école sont compliqués à mettre en place à ce jour.

3°) Est-ce qu'une classe « verte » ou classe de neige est envisageable cette année scolaire ?

Ce n'est pas envisagé. C'est un très gros budget et il faut que l'ensemble de la classe parte.

Ecole Roger Salengro
3 place Albert Thomas
59162 Ostricourt
03 27 89 81 01

Les CM2 partaient pour un axe culturel (Paris) mais les événements de l'année dernière ont contraints l'équipe à annuler le voyage. Les parents aimeraient que les voyages soient plus attractifs. C'est envisageable dans les prochaines années.

4°) Qui se charge d'actualiser le site de l'école ?

C'est Madame Juillot qui s'en occupe pour le moment. Ça reste administratif. Mme Ladureau s'en occupera un peu plus tard dans l'année. M. Bentouhami qui a fait la refonte du site pourra apporter une aide technique. M. Bentouhami se propose pour faire une présentation/formation du site aux enseignants qui le désirent.

5°) Est-il possible d'ajouter un contact « mail » sur le site afin de demander des rendez-vous, de signaler un problème, de communiquer avec l'école, etc ? NB : le contact téléphonique est présent sur le site mais non opérationnel vu le manque du répondeur.

Le répondeur installé récemment est suffisant pour les communications quotidiennes. De plus il y a le cahier de liaison pour la communication avec les enseignants : c'est d'ailleurs l'outil à privilégier car l'accès internet n'est pas facilité pour le moment dans l'enceinte de l'école (2 accès uniquement : bureau de Mme Ladureau, salle informatique) alors que le cahier peut être consulté à tout moment (et surtout dès le matin en arrivant en classe)

6°) Serait-il possible d'afficher l'adresse mail et un trombinoscope avec la photo des parents d'élèves élus pour se faire connaître auprès des parents ? Moyens de les diffuser : site, panneau d'affichage, autres.

Oui, pas de soucis. Les parents d'élèves élus s'organisent pour réaliser le trombinoscope. Pour l'affichage le problème reste présent en raison du manque d'un panneau à l'entrée de l'école. La mairie est relancée sur le projet.

7°) La sortie des élèves :

- Constat : les enfants sortent tous en même temps. Proposition : serait-il possible de faire sortir, par exemple, les enfants de CP, CE1 et CE2 d'un côté et les CM1, CM2 et ULIS de l'autre ?

→ Il y a des problèmes de sécurité : il n'y a pas personne pour faire traverser les élèves sachant que c'est un carrefour et que l'agent de sécurité est déjà à la 1^{ère} entrée.

- Pour information, un enfant s'est retrouvé seul devant le portail le samedi 12/09, apparemment de CP. Les parents s'inquiètent, comment éviter que cela ne se reproduise plus ? →

Que les parents soient à l'heure. Les enseignants ne sont pas tenus de les garder au-delà du temps scolaire. C'était en début d'année. Les enseignantes présentes à la grille ont contacté la famille concernée. Nous rappelons régulièrement aux élèves qu'en cas d'absence des parents nous les invitons à revenir dans la cour pour les attendre et éventuellement les contacter. L'équipe enseignante a toujours géré ce genre de situation.

Par ailleurs, le listing de garderie n'est pas à jour. Il faut donc que les parents écrivent un mot dans le cahier de liaison pour avertir les enseignants.

8°) Serait-il possible de planifier les conseils d'école des différentes écoles d'Ostricourt à des dates différentes afin que les présences de chacun soient optimales (présence de parents, de Mme l'Inspectrice et de la mairie) ?

C'est déjà le cas. Une concertation entre les différents directeurs de l'école a eu lieu pour les prochains conseils (1^{er} mars et 21 juin 17h pour les prochains conseils d'école).

9°) Serait-il possible de planifier la date de la kermesse de l'école en prenant en compte les événements de fin d'année des autres écoles d'Ostricourt ?

Les réservations de salles se font dès la semaine de la rentrée. En concertation avec l'école maternelle nous avons choisi des dates différentes et donc la kermesse n'aura pas lieu en même temps que les autres établissements scolaires. La date du 25 juin a été bloquée pour la « fête de l'école ». Il y a un problème récurrent de salle et de matériel : il faudra faire un dossier avec schéma, plan, chaises, podium car la salle Herman a une capacité d'accueil de 190 personnes. Au-delà de 190 personnes il faut faire un dossier.

10°) L'année dernière, des parents avaient souhaité réaliser des modifications au règlement intérieur (après validation de ce dernier), avez-vous ces remontées ? Si oui, pourrions-nous cette année soumettre ces changements en conseil d'école ?

Les petites billes : 1,5cm

On peut boire dans la classe ou dans le couloir.

Préciser les abréviations comme RASED, IEN, ...

11°) Serait-il possible d'ouvrir les portes à 8h20 et 13h20 précises ?

Nous serons plus vigilants.

12°) Les rencontres chantantes de fin d'année seront-elles réalisées en cohésion avec les parents ?

Ecole Roger Salengro
3 place Albert Thomas
59162 Ostricourt
03 27 89 81 01

L'organisation des rencontres chantantes n'est pas encore clairement définie.

13°) Lors de l'absence d'un enseignant, les parents ne sont pas informés, serait-il possible d'obtenir cette information par le biais des cahiers de liaisons ou peut être par le site (exemple : pages des classes) ?

Il est très compliqué de communiquer avec les parents sur l'absence des enseignants, car nous n'avons pas forcément d'informations sur les remplacements.

b) Questions soumises à la mairie :

L'ensemble des questions a été fourni à la municipalité dès le début de semaine.

Mme Cortebecq-Druelle excuse M. Le Maire qui était à un conseil puis retenu à 18h30.

1°) Est-ce que la montée des effectifs due à la construction du lotissement à côté de la cité des moulins a été quantifiée ? Disponibilités des places en maternelle et primaire ?

Il faudrait plutôt prendre RDV avec M. Le Maire pour éviter une éventuelle fermeture de classe afin de trouver des solutions. De plus la fermeture incombe à l'éducation nationale. Il est du rôle du comité de parents d'élèves de mener des actions de ce genre.

Voyant qu'il y a une baisse des effectifs ici, est-ce la même chose à Anselin et en maternelle ? Des décisions seront-elles prises sur la carte scolaire ?

Lorsqu'il y a eu une fermeture à R. Anselin il n'y a pas eu de décision de ce genre. Il faudra voir d'ici avril, un RDV pourra être pris avec M. le Maire, venir avec les questions.

2°) La réparation des appuis de fenêtre a-t-elle été planifiée ?

Ça va commencer le mardi des vacances. On a un grave souci avec les nids d'hirondelles.

3°) Durant l'année scolaire 2014-2015, les représentants de parents d'élèves vous avaient sollicité pour l'installation d'un tableau d'affichage. Cette installation est-elle planifiée ? Si oui, elle est prévue à quelle échéance ?

Un emplacement avait été prévu. Une photo avait été donnée pour un panneau sur pied, environ 900€. Mme Cortebecq-Druelle pense qu'il sera vandalisé.

Une autre proposition est faite par Mme Cortebecq-Druelle : l'ancien panneau pourrait être enlevé et remplacé par un panneau plus grand en plexi.

Un nouvel appel d'offre a été lancé. On ne peut pas donner de date de pose mais il a été budgétisé.

4°) Plusieurs remontées émanant de la restauration scolaire :

- Les quantités sont peu importantes.
- Malgré la planification des élèves au déjeuner, les choix des entrées et des desserts diminuent fortement.

Mme Jourdain est très surprise car elle y mange tous les vendredis. Api respecte scrupuleusement les recommandations nutritionnelles pour les enfants. 1 plat = 30 enfants.

Ce midi (16/10/2015) il restait 2 plats de riz, 1 plat de poisson, sur les 100 entrées préparées 28 sont restées. On jette 110L par jour.

Pour les entrées et les desserts ça fonctionne par vague de 45 propositions. Il y a des roulements par jour pour qu'une classe différente passe en 1^{er} pour le choix proposé et le vendredi (le 1^{er} : vendredi c'est le 1^{ère} classe, 2^{ème} vendredi la 2^{ème} classe....)

Mme Jourdain a demandé d'avoir un peu plus de gâteaux au chocolat.

5°) Souhait de mise en place d'une étude dirigée plutôt que surveillée afin d'aider à l'aide aux devoirs et aux aides pédagogiques.

L'année dernière dans le cadre NAP, la municipalité a demandé à M. Dorlitz de demander aux enseignants de faire les NAP et il n'y a pas eu de demande. Il y a 14 places disponibles pour les NAP.

Les enseignants rappellent qu'on ne leur a rien demandé. L'année dernière les NAP proposées étaient par catégories et par classe. Les études surveillées ont été ouvertes à tous à la fin de l'année.

Ecole Roger Salengro
3 place Albert Thomas
59162 Ostricourt
03 27 89 81 01

Des demandes supplémentaires sont remontées à la mairie qui s'est tournée vers le centre social. Il y a déjà 2 jours et il y a une demande supplémentaire. 7 € sont demandés pour le goûter.

La municipalité ne subventionnera pas d'étude surveillée en plus des NAP et du centre social. La municipalité demande aux parents de mettre en place l'étude dirigée directement avec les enseignants mais les enseignants rappellent qu'il y a une législation et que seules les NAP et l'aide au devoir du centre social peuvent répondre à ce besoin.

Les parents précisent que les devoirs ne sont pas forcément faits. La municipalité demande aux parents de faire remonter le plus régulièrement possible les problèmes de ce genre afin d'en discuter avec les animateurs.

6°) Lors des récentes grèves, la restauration scolaire était assurée pour les écoles Robert Anselin et le Courant d'Eau contrairement à celles de Roger Salengro et Pierre et Marie Curie. Quelle en est la raison ? Peut-on rétablir l'équité ?

Le personnel du resto croque faisait grève tandis que le personnel de cantine du collège et du palais gourmand ne faisait pas grève, ce qui explique ce déséquilibre ce jour là.

7°) La nap théâtre sera-t-elle mise en place à la prochaine session ? C'est une activité qui était très appréciée des enfants et cela serait vraiment dommage de la supprimer complètement ...

Malheureusement c'est indépendant de la volonté de Mme Cortebecq-Druelle. Elle souhaitait remettre en place ça dès la rentrée. Lors de la réunion bilan Mme Kubasik a dit qu'elle reprenait mais le lendemain de la diffusion de la plaquette elle est revenue de sa décision. Un nouvel intervenant est prévu pour la rentrée de Toussaint.

c) **Divers :**

1°) Pourquoi les élèves ne bénéficient-ils pas de l'enseignement piscine, enseignement pourtant au programme de l'école primaire ? Y-a-t-il une problématique pour le financement sachant qu'un budget était alloué ? S'agit-il plutôt un souci de créneau, pourtant le passage de 1h45 à 2h l'après-midi permettrait cette faisabilité ? Est-ce que la participation financière des parents est-elle envisageable ?

La piscine de Leforest est fermée. M. Dorlitz a participé à une réunion et nous avons des créneaux pour tous.

Mme Cortebecq-Druelle a demandé à Courrières, Aubry, Orchies... Pas de créneaux ou trop loin. Pour Aubry, le personnel dit que la piscine vient d'ouvrir et qu'ils ne prennent pas d'extérieur mais les parents disent que la piscine d'Aubry attend la lettre de la ville.

Mme Cortebecq-Druelle parle de monter une association pour que la communauté de communes participe à la rénovation de la piscine de Leforest.

Serait-il possible de voir avec les piscines d'Harnes et de Courrières pour anticiper pour l'année prochaine ?

La participation des parents n'est ni envisagée ni envisageable.

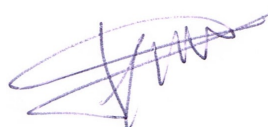
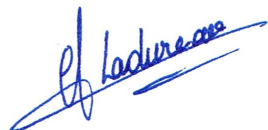
Vous en souhaitant bonne réception.

Clôture de la réunion 20h16

La directrice
Mme Ladureau

La secrétaire de séance
Mme Juillot

Les parents d'élèves élus.
M. Lingrand



Ce compte rendu a été envoyé par mail ou distribué en format papier à chaque membre du conseil (présent ou absent.)